

*PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DES BOUCHOUX*

du 5 septembre 2024

Présents : Benoit COLLIN, Sylvain DIONNET, Jérôme GRENARD, Jean-Marc HENROTTE, Isabelle HEURTIER, Karine JEANTET-PROST, Anne MICHAMBLÉ, Claude PERRIER-CORNET, Michaël PONCET

Absents excusés :

Pascale LOMBARD dont pouvoir à Anne MICHAMBLÉ

Philippe HERNANDEZ dont pouvoir à Karine JEANTET-PROST

Secrétaire de séance : Michaël PONCET

Ouverture de la séance du Conseil municipal à 19 H 00

Ordre du jour :

Approbation du procès-verbal du 11 juillet 2024

1. Création d'un poste d'adjoint administratif et d'un poste de rédacteur
2. Budget principal : décision modificative n°1
3. Travaux de voirie urgents
4. Tarifs de location de la salle polyvalente
5. Demandes de location de la salle de justice
6. DUERP : validation après mise à jour
7. SIDEC : rapport annuel 2023
8. SYDOM : rapport annuel 2023

Questions diverses :

· Point sur les commissions

Informations diverses

Approbation du procès-verbal du 11 juillet 2024

Le procès-verbal est adopté

1. Création d'un poste d'adjoint administratif et d'un poste de rédacteur

Il s'agit de prévoir le remplacement de Patricia Murtin suite à son départ à la retraite.

Il est proposé d'ouvrir un poste d'adjoint administratif principal 1ère classe et d'un poste de rédacteur à partir du 1er janvier 2025.

Après délibération, le conseil, à l'unanimité dont 2 pouvoirs, valide ces 2 propositions.

2. Budget principal : décision modificative n°1

Point ajourné car non nécessaire

3. Travaux de voirie urgents

- Route des Petits Bouchoux : cf courrier de M Gressent

- Des devis ont été faits par l'Entreprise de V. Blanc pour la route des Ecollets puis sur la partie de La Burne / Les Petits Bouchoux. Somme inscrite dans le budget.

- Jean Marc : attention la route des Ecollets risque d'être endommagée pour les travaux d'installation de l'antenne relais.

Anne : Est-ce judicieux de faire la route des Ecollets s'il y a des travaux ?

Si la route de la Burne se dégrade aussi sur la partie qui a été refaite.

La commission voirie va gérer ces points.

Vivien sera contacté et devra intervenir rapidement dans le mois

4. Tarifs de location de la salle polyvalente

Ces tarifs sont proposés pour une mise en place au 01/ 01/2025 Préciser dans le contrat que la remise des clés doit être faite dans le temps de travail de l'agent, sur rendez-vous, le vendredi de 14h à 17h et clés rendues le lundi matin entre 8h et 12h.

Après délibération, les tarifs proposés sont validés à l'unanimité dont 2 pouvoirs.

Particuliers commune les Bouchoux	Demi-journée	Salle	100 €
	Journée ou soirée	Salle	175 €
	Journée ou soirée	Salle + cuisine	230 €
	Week-end	Salle	270 €
	Week-end	Salle + cuisine	335 €
	Journée complémentaire au Week-end	Salle + cuisine	100 €
Particuliers extérieurs commune les Bouchoux	Journée ou soirée	Salle	205 €
	Journée	Salle + cuisine	270 €
	Week-end	Salle	315 €
	Week-end	Salle + cuisine	390 €
	Journée complémentaire au Week-end	Salle + cuisine	110 €
Ecoles et	Journée ou soirée (avec ou sans entrée payante)	Salle	80 €
	Journée ou soirée (avec ou sans entrée payante)	Salle + cuisine	100 €

associations de la commune	Week-end	Salle + cuisine	180 €
	Semaine (avec ou sans entrée payante)	Salle + cuisine	225 €
Entités publiques Ecoles et associations extérieures à la commune	Journée ou soirée	Salle	125 €
	Journée ou soirée (avec ou sans entrée payante)	Salle + cuisine	180 €
	Week-end	Salle + cuisine	325 €
	Semaine (avec ou sans entrée payante)	Salle + cuisine	700 €
Caution	Pour toute location (salle / cuisine / ménage)		850 €
Facturation supplémentaire	<u>Pour ménage fait incorrectement</u>	Temps passé par agent	60 €/H

5. Demande de location de la salle de justice

- Le maire lit la demande de l'autoentreprise Anémochore et de Mme Girod pour une activité Qi Gong
- Discussion sur la délibération et sur les tarifs
- SD ; la possibilité pour une association extérieure à la commune n'est pas adaptée
- IH propose de proposer la salle paroissiale à Anémochore
- BC : les tarifs de la salle po sont trop chers
- JG : demande de la chorale : accord pour la location à l'année avec mention que si la commune a besoin de la salle pour une réunion. Vote à l'unanimité dont 2 pouvoirs.
- Anémochore : demandé le 28 septembre de 13h30 à 23 h, accord à titre exceptionnel pour le créneau de 13h30 à 22h au tarif de 22 €. Vote par 9 voix pour dont 2 pouvoirs et 2 abstentions (IH et CPC).
- Mme Girod pour Qi Gong : la commune n'est pas favorable à la mise à disposition de la salle de justice. unanimité.

6. DUERP : validation après mise à jour

Le DUERP a été présenté aux conseillers et validé par le centre de Gestion.

Il convient de le valider.

Après délibération, le DUERP est validé par les conseillers à l'unanimité dont 2 pouvoirs.

7. SIDEC : rapport annuel 2023

Le rapport est présenté au conseil.

8. SYDOM : rapport annuel 2023

Le rapport est présenté au conseil.

Questions diverses :

- Point sur les commissions

Point appel à projet la santé à la clé : IH présente, BC et JG volontaires.

Commission Voirie :

Travaux Sur la Roche et reprise Tailla devraient se faire début octobre.

Mappa = terminé, écoulement d'eau de pluie repris, une réunion est prévue avec la direction des routes pour la bande de roulement.

Commissions Assainissement :

SD : Point critique :

- la localisation de l'actuel bac digesteur ne permettrait pas un bassin à filtres planté de roseau et que si on persiste, l'entreprise estime des travaux supplémentaires pour environ 60 000 €

- L'aspect coût de fonctionnement n'a pas été suffisamment intégré.

Chiffrage important reste à faire.

Commission AFET :

Moins de coupe de bois que prévu car blessure de Florent Grandclément (240 m3 coupés).

Fibre : PCE va planter les poteaux là où ils sont autorisés. Pour les refus, c'est le département qui va prendre le relais.

Antenne relais téléphonie du Cernois : socle débuté, rdv pour passage électricité.

Informations diverses :

BC et Patrick ont refait la barrière de l'école pour sécuriser.

Travaux fait dans la cuisine par BC et PH

- Remerciements de l'organisation du Tour de France féminin

- Passage de la forestière 14 et 15 septembre

- Formation des agents : Patrick Clément et Patricia Murtin du 19 et 20 septembre : SST Secours Sécurité au travail

Date du prochain conseil : Le 27/09/2024 à 19h00

La séance est levée à 21 H 17.

Le Maire Jérôme GRENARD	Le secrétaire Michaël PONCET
	

Procès-verbal approuvé sans remarque par les membres présents au conseil du 2 octobre 2024
(8 voix) et 1 pouvoir (IH)

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS
de la séance du Conseil Municipal
du Jeudi 05 septembre 2024

Numéro	Libellé	Résumé	Vote
2024-048	Création de 2 emplois permanents	Le Conseil Municipal accepte la proposition du maire et décide la création de 2 emplois permanents de secrétaire général de mairie correspondant aux grades, d'adjoint administratif principal de 1ère classe catégorie C, et de rédacteur catégorie B, à temps non complet à raison de 31,50 H /35ième, à compter du 1er janvier 2025	11 voix pour dont 2 pouvoirs
2024-049	Tarifs de la salle polyvalente au 1er janvier 2025	Le Conseil Municipal accepte les conditions et tarifs proposés pour la location de la salle polyvalente à compter du 1er janvier 2025	11 voix pour dont 2 pouvoirs
2024-050	Demande utilisation de la salle de justice par le Collectif Anémochore	Le Conseil Municipal décide la mise à disposition, à titre exceptionnel, de la salle de justice au Collectif Anémochore, le samedi 28 septembre 2024 et autorise le maire à signer la convention	9 voix pour dont 2 pouvoirs et 2 abstentions
2024-051	Location de la salle de justice activité Chorale du Comité des Fêtes	Le conseil municipal accepte de mettre à disposition la salle de justice au Comité des Fêtes pour une utilisation hebdomadaire annuelle pour l'activité Chorale et autorise le maire à signer la convention	11 voix pour dont 2 pouvoirs
2024-052	Validation du document unique d'évaluation des risques professionnels (D.U.E.R.P.)	Le conseil municipal valide le document unique d'évaluation des risques professionnels et approuve l'engagement de l'autorité territoriale à mettre en œuvre le plan d'actions issues de l'évaluation des risques et à en assurer le suivi, ainsi qu'à procéder à une réévaluation régulière du document unique	11 voix pour dont 2 pouvoirs